

University of Windsor

Scholarship at UWindsor

Le Rempart (Windsor)

Southwestern Ontario Digital Archive

1957-04-15

Le Rempart: Bulletin 1957: avril 15 (Vol. 1: no 1)

Société St-Jean-Baptiste des villes frontières

Follow this and additional works at: <https://scholar.uwindsor.ca/lerempartwindsor>

Citation recommandée

Société St-Jean-Baptiste des villes frontières, "Le Rempart: Bulletin 1957: avril 15 (Vol. 1: no 1)" (1957). *Le Rempart (Windsor)*. 539.

<https://scholar.uwindsor.ca/lerempartwindsor/539>

This Book is brought to you for free and open access by the Southwestern Ontario Digital Archive at Scholarship at UWindsor. It has been accepted for inclusion in Le Rempart (Windsor) by an authorized administrator of Scholarship at UWindsor. For more information, please contact scholarship@uwindsor.ca.



BULLETIN

Société St-Jean-Baptiste

DES VILLES FRONTIÈRES

SIEGE SOCIAL — 1602 DROUILLARD

WINDSOR - ONTARIO

Avril le 15, 1957

Vol.1.

No.1.

SUJET- Le bulletin.

Depuis plusieurs années nos sociétaires se plaignent de n'être pas tenus au courant des activités de notre Société.

Ce bulletin mensuel comblera, nous l'espérons, une lacune et tendra à unir davantage les milles membres de notre organisation nationale.

Par cette feuille, nous ferons connaître notre point de vue, qu'il soit patriotique, économique ou religieux. Nous ne reculerons jamais sur nos droits car c'est notre devoir de répandre l'esprit français et catholique dans notre entourage.

SUJET- CONCOURS DE RECRUTEMENT POUR LES MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE

Le bureau de direction fait appel à tous les membres actifs de la Caisse de faire un effort gigantesque durant la période du 1er mai au 24 juin pour amener autant de nouveaux membres que possible.

Des prix seront accordés au vainqueur du grand concours, c'est-à-dire, à ceux parmi vous qui auront enregistré le plus de membres, hommes, femmes ou enfants, durant cette période.

BUT: Recrutement de nouveaux membres.

Règlements: Ont droit de participer-
Tous les membres en règle de la Caisse Populaire.

Exception: Les officiers actuels de la Caisse Populaire

1. Amener soi-même l'argent des nouveaux membres pour ouvrir leurs comptes à notre bureau
2. Accompagner le nouveau membre à notre bureau
3. Le membre peut venir ouvrir son compte seul et atteste par écrit du responsable qui l'a fait entrer.

Distribution des points: chaque membre recruté comptera un point pour le recruteur pourvu qu'il ait versé \$ 5.00, sa cotisation annuelle de 1.00 et sa taxe d'entrée de 25c.

Trois prix seront distribués aux membres ayant enregistré le plus de point.

Un prix spécial sera accordé au membre qui aura amené le membre qui déposera le plus d'argent à son compte, soit au capital social ou à l'épargne.

Les gagnants des trois premiers prix restent éligibles pour gagner le prix spécial.

TOUS A L'OEUVRE ET FAITES DU RECRUTEMENT POUR VOTRE CAISSE POPULAIRE DU 1er MAI au 24 JUIN, Fête St. Jean-Baptiste.

SUJET- CLUB ALOUETTE.

Ce nouveau CLUB a pour but la construction d'un Centre récréatif Canadien-français à l'angle des rues Seminole et Central.

Comme la construction commencera en mai, nous vous invitons à participer activement à cette oeuvre nécessaire en versant une part de \$ 105.00.

La Caisse Populaire accorde des prêts faciles aux sociétaires intéressés dans ce club; à la condition que les garanties nécessaires soient données afin de satisfaire le comité de crédit qui étudiera tous ces demandes d'emprunts.

- - - - -

SUJET- La Caisse Populaire:

Les recettes pour le mois de mars ont été de \$ 73,873.30 et les déboursés de \$ 68,324.04. Une augmentation sensible de \$10,665.76 à été enregistré.

Son actif est de \$ 397.723.95.

Le bureau de crédit se réunit normalement une fois la semaine, le vendredi. Il est donc sage pour ceux qui désire emprunter, de remplir la demande d'emprunt quelques jours auparavant.

Comme la Caisse dépend sur les déposers pour pouvoir prêter, ceci explique pourquoi qu'à certaine occasion, nous ne sommes pas dans une position pour satisfaire toutes les demandes d'emprunts.

Les petits prêts sont accordés de préférence aux gros prêts.

Nous publierons à chaque numéro, quelques renseignements sur les statuts et règlements de la Caisse, qui sont régies par le département des Assurances de Toronto.

- - - - -

SUJET: Formule d'impôt:

Si par hasard vous n'avez pas rempli vos formules d'impôts sur revenu en français cette année, on vous conseille bien de le faire l'an prochain.

Nous verrons en sorte que ces formules soient à votre disposition au bureau de la Société.

C'est une question de fierté nationale pour nous de se servir du français sur ces formules, sur nos chèques personnels et partout. De plus nous créons des positions pour les nôtres.

- - - - -

C'EST NOTRE DEVOIR - C'EST NOTRE DROIT - C'EST NOTRE INTERET.

Les pères de la Confédération ont fondé notre nation sur les bases suivantes: "liberté de religion, égalité des races et amour du pays commun."

- - - - -

René Quenneville, président.

Requête à Son Excellence Mgr John-C. Cody,
Evêque du diocèse de London, Ont., de la part
des citoyens catholiques de langue française de
Windsor en vue d'obtenir la création de paroisses
exclusivement françaises.

Excellence révérendissime,

Nous, soussignés, tous catholiques romains de langue française du district métropolitain de Windsor, soumettons humblement à Votre Excellence la requête présente. Nous sollicitons votre sympathique considération pour une demande justifiée et tout-à-fait naturelle que nous croyons de la plus haute importance.

La vie paroissiale à Windsor est, dans son ensemble, paisible, fructueuse, exemplaire. L'entente qui règne entre citoyens de langue française et citoyens de langue anglaise est cordiale. On pourrait même compter certaines paroisses comme les plus vigoureuses et les plus progressives du diocèse de London.

Toutefois, la belle tenue de nos paroisses et la bonne entente qui semblent prédominer au sein des deux groupes que nous venons de mentionner se maintiennent au prix de sacrifices exorbitants de la part des paroissiens de langue française. Nous sentons, Excellence, que nous devons nous priver du plaisir de parler et d'entendre parler notre langue maternelle, donc l'élément le plus précieux, après notre foi, de notre personnalité canadienne-française.

A cause des limitations linguistiques de nos coreligionnaires de langue anglaise, les activités de presque toutes nos sociétés paroissiales sont conduites en anglais. Les nôtres y participent généreusement, acceptant cette anomalie parce qu'elle est imposée par les circonstances. Nous l'acceptons tous dans un esprit de générosité et de politesse exagérées; malheureusement, nos enfants finissent par adopter par engouement la langue et la mentalité qui dominent, au détriment de leur propre langue.

Puisque l'expérience nous a démontré que le caractère bilingue de nos sociétés paroissiales ne nous favorise pas, il reste donc, à nos yeux, deux alternatives pour corriger la situation que nous déplorons. Soit créer des sociétés parallèles pour les parlants français—ce qui serait, nous en convenons, inconcevable—soit constituer des entités paroissiales distinctes pour les nôtres.

A cause, aussi, d'un concept qui prévaut dans toutes nos paroisses bilingues—"tout le monde comprend l'anglais"—lequel se révèle préjudiciable pour nous dans ses conséquences, la part que l'on fait au français dans nos églises est très modeste. Même si du haut de la chaire on s'en tient parfois à un bilinguisme rigoureux, le prône fait dans les deux langues ne réussit qu'à agacer et froisser les uns et les autres et à prolonger la durée des offices. Comme solution au désagrément général créé par ces répétitions, on sacrifie naturellement la part du français en la réduisant à sa plus simple expression. Dans plusieurs paroisses où les nôtres sont nombreux, nous n'entendons jamais un mot de français; le problème du confessionnal s'accentue avec le flot ininterrompu de familles françaises unilingues qui nous arrivent du Québec, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario.

Nous nous empressons de déclarer, cependant, qu'en dépit des petits chocs et des désappointements qui se produisent à ce sujet, soit au sein des sociétés paroissiales ou dans l'église, et en dépit aussi du malaise persistant qui en résulte et dont nous avons à souffrir plus souvent dans le silence, nous admirons le grand zèle, le dévouement inlassable, le tact de nos prêtres. Nous comprenons l'action délicate et extrêmement difficile qu'ils doivent exercer et nous reconnaissons leur impuissance à régler à la satisfaction de tous un problème inhérent aux paroisses mixtes et, par ce fait, vraisemblablement insoluble.

Nous, citoyens de langue française de Windsor, aimons nos paroisses, Excellence; nous en sommes fiers et orgueilleux, surtout du fait que plusieurs d'entre elles ont été fondées et développées en grande partie par nous-mêmes. Mais nous craignons pour l'avenir de la langue maternelle chez nos enfants, exposés comme ils le sont à l'atmosphère anglaise qui pénètre toutes ces paroisses. Nous ressentons, en face de la décourageante perspective de l'anglicisation inévitable de nos enfants dans les circonstances actuelles, des sentiments d'amertume sinon de désespoir comme seuls, peut-être, des Canadiens français peuvent le sentir. Nos racines en terre canadienne sont profondes; ce fait, auquel Votre Excellence n'est pas étrangère expliquerait notre opiniâtreté atavique à vouloir rester français sur tous les plans de notre activité partout au Canada. Nous refusons de croire que, descendants des pionniers de ce pays, lesquels ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang le sol nord-américain, conservant intacte et pure une langue dont le génie a contribué énormément au rayonnement du catholicisme dans l'Amérique toute entière, nous devions, au milieu de ce vingtième siècle, au Canada même, nous trouver dans l'impossibilité de transmettre à nos enfants un héritage dont l'histoire a consacré la qualité.

Les soussignés et les milliers de Canadiens français qu'ils représentent éprouvent, Excellence, le besoin de s'assurer la jouissance des valeurs culturelles qui leur sont propres. Il est reconnu que cette culture, même à l'état rudimentaire si l'on peut dire, et les traditions qui l'enrichissent, leur est un moyen éprouvé de conserver et de rendre vivace leur foi catholique et, par suite, un rempart contre le protestantisme et le matérialisme déjà prépondérants sur ce continent.

Loin de nous l'idée qu'il faille parler français pour être meilleur catholique; cependant, il est un fait incontestable que le catholique de langue anglaise, en relation plus intime et plus fréquente, grâce à la communauté de langue, avec son voisin protestant, est plus exposé à adopter la mentalité protestante. Nous croyons fermement que la langue et la culture qui nous différencient des autres Canadiens ont constitué l'enveloppe protectrice qui nous a conservés catholiques dans une proportion de 96 pour cent au Canada.

De plus, nous ne pouvons rester sourds au nombreux appels de nos compatriotes de langue française avec lesquels nous nous croyons un devoir sacré de lutter avec ténacité pour la sauvegarde des droits reconnus à la culture française dans la Confédération par l'Acte de l'Amérique du Nord. Nous sentons qu'il est impérieux de nous unir afin d'assurer l'influence de la culture française que l'on estime bienfaisante pour le pays tout entier de même que pour l'Eglise.

Il est reconnu que l'organisation paroissiale selon les traditions des Canadiens français est un élément de base, un facteur indispensable pour assurer aux catholiques de langue française le genre de vie qui répond à leurs plus profondes et très légitimes aspirations. Les paroisses bilingues de Windsor, malgré les bons sentiments de justice qui ont présidé à leur établissement et à leur réglementation ne répond malheureusement pas à nos besoins.

En raison de ces considérations et des faits qui suivent, à savoir:

- 1) Les statistiques fédérales (recensement 1951) révèlent que la population d'origine française du district métropolitain de Windsor se chiffrait alors par 20,047. De ce nombre, 15,110 se sont déclarés de langue française, donc 75%.
- 2) La proportion de parlants français au sein de ce groupe augmente constamment en raison des fortes migrations de familles françaises dont nous avons parlé dans le corps de cette requête;
- 3) Les Canadiens français de Windsor ont fait preuve au cours des dernières années de beaucoup de solidarité et d'initiative, comme le témoigne l'organisation relativement récente d'une Caisse populaire florissante, d'un club Richelleu, des Associations de parents et d'instituteurs, de Jardins d'enfants. Grâce à leurs généreux dévouement, grâce aussi à la renaissance de la Société St-Jean-Baptiste, notre journal régional, La Feuille d'Erable, a pu prendre un essor grandissant à Windsor même.

Nous, citoyens de langue française de la ville de Windsor, sommes assez nombreux, à l'aise et suffisamment conscients des responsabilités qui pourraient nous incomber pour solliciter de Votre Excellence la création de paroisses exclusivement françaises à Windsor.

En ce moment que nous considérons propice, nous déposons aujourd'hui aux pieds de Votre Excellence notre humble requête. A la lumière des faits énoncés, qui expliquent l'urgence de nos besoins, nous supplions Votre Excellence de l'étudier avec sympathie, d'en considérer le bien-fondé et d'acquiescer à la demande que nous formulons.

Parce que Votre Excellence connaît intimement la mentalité canadienne-française et en raison de la sympathique compréhension qui a toujours marqué ses rapports avec ses diocésains de langue française, puisse-t-elle permettre les démarches nécessaires en vue de l'établissement de paroisses de langue française à Windsor et accorder tout l'appui de son autorité épiscopale à la transformation désirée.

Fait à Windsor, Ontario, ce jour
de, mil neuf cent cinquante-sept.

Signé: